

# LE PETIT REXOIS

La Commune de SAINT-GEORGES-DE-REX au fil des jours



## A LA UNE

**Le Four à Pain : histoire d'un chantier participatif**



## SPECIAL BUDGET

**Les finances 2018 en chiffres**



## LE PORTRAIT

**Robes acajous sur prairies rexoises**





## SOMMAIRE

- 4** **VIE MUNICIPALE**  
Infos pratiques / Décisions du conseil
- 5-6** **L'ESPACE REGLEMENTAIRE**  
Information transports 2018-2019 / Prévention Canicule
- 7** **BUDGET ET FISCALITE 2018**
- 8-9** **BREVES EN STOCKS**  
Vide-maisons / Bruits de voisinage / Démarchage à domicile  
La CAN en chiffres : les données clés de l'assainissement et déchets
- 10-13** **VIE LOCALE**  
Bibliothèque communale / « T'as pas ? » (3ème édition) / Nouveaux projecteurs LED / Four à pain
- 14-15** **ENFANCE ET JEUNESSE**  
Vie scolaire 2017-2018
- 16-22** **VIE ASSOCIATIVE**  
SEP / SARPA / Anima / Protection Civile / AIPEMP / Société de Chasse
- 23** **LE COUP DE PROJECTEUR**  
Salers en pays maraîchin : la ferme de Christophe PELLOQUIN

Notre commerce local a de nouveau ouvert ses portes fin avril dernier en proposant des services que chacun pourra apprécier. Cet établissement est primordial pour la vie de notre village. Nous nous y croisons souvent et pouvons échanger sur tout et rien de façon conviviale en toute tranquillité. Je vous encourage donc fortement à vous y rendre et je suis persuadé que vous y trouverez un accueil chaleureux.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro de notre journal communal, un encart sur le budget communal. Je peux vous confirmer que la gestion financière de notre commune est un exercice devenu très difficile, tellement nous manquons de maîtrise sur certains paramètres. Les investissements que nous souhaiterions voir avancer, sont incertains parce que des obligations réglementaires nous imposent de nouvelles orientations budgétaires et qu'aucune perspective à moyen ou à long terme ne nous est communiquée. De plus, les aides attendues de certains partenaires sont de plus en plus aléatoires. Sachons rester patients et gardons espoir en un avenir moins hostile.

Comme vous le savez, la réflexion pour la mise en place d'un nouveau règlement d'urbanisme est en cours. Ce sujet est traité collectivement pour l'ensemble des communes de la CAN. Nous en sommes aujourd'hui arrivés à déterminer les zones prioritaires à urbaniser dans un souci de concentration et d'économie des espaces consommés pour l'urbanisation. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour des échanges constructifs sur ce sujet qui déterminera pour plusieurs années, les possibilités de développement de notre collectivité.

Dans nos rues et chemins, en cette période, nous croisons des touristes venus passer quelques jours de repos dans notre marais. Grâce à une nouvelle technologie appelée « geo-catching », une façon ludique permet, depuis juin 2017, de découvrir les points d'intérêts de notre village. Nous nous devons de savoir être ouverts à un dialogue avec ces personnes qui ont choisi de venir chez nous se détendre et apprécier le paysage verdoyant qui nous entoure.

Dans ces pages, vous découvrirez un point d'avancement sur notre chantier participatif du four à pain communal. Au nom de l'équipe municipale, je transmets nos plus chaleureux remerciements à ces bénévoles qui donnent quelques heures de leur temps pour la rénovation d'un site qui viendra compléter les lieux de visites de notre village.

Nous voici arrivés en été, nos agriculteurs récoltent et d'autres organisent des congés bien mérités. Je vous souhaite à tous une excellente période estivale.

**Bonne lecture,  
Votre Maire Alain LIAIGRE**



## Infos Pratiques

### MAIRIE

#### 👉 Accueil du public :

Ouverture les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**.

de 15h00 à 18h00

#### 👉 Accueil téléphonique :

**Lundi, Jeudi et Vendredi**

de 9h00 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

#### Mardi

de 8h30 à 12h00 et de  
13h30 à 18h00

#### Mercredi

de 8h30 à 11h00

Tél. : 05.49.35.04.00.

Courriel :

mairie.stgeorgesderex.fr  
11 rue de la Croix Picot  
79210 SAINT-GEORGES-  
DE-REX

### ECOLE

Directrice

**Mme MONIN Charlotte**

Tél. : 05.49.35.09.86.

### DECHETERIE

« *La Grande Paloube* »

Ouverture les **lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi** de 8h30-12h00 à 14h00-18h00

## Décisions du Conseil

01 FEVRIER 2018

### Finances locales

- ◆ Convention de participation avec l'AIPEMP
- ◆ Demande de subvention du RASED

### Administration générale

- ◆ Adhésion à Ingénierie Départementale 79
- ◆ Dissolution du Syndicat de Pays du Marais Poitevin des Deux-Sèvres
- ◆

01 MARS 2018

### Finances locales

- ◆ Contribution communale au financement du relai des assistantes maternelles (RAM) du Centre socioculturel du Pays Mauzéen

### Institutions

- ◆ Dissolution du SIVU pour la restauration et la valorisation du Marais Poitevin
- ◆

24 MAI 2018

### Administration générale

- ◆ Application de la taxe locale sur la publicité extérieure à l'ensemble des communes
- ◆ Mise à disposition gracieuse de terrain

## Nouveaux habitants

Elus et agents municipaux vous souhaitent la bienvenue.

Pensez à vous faire connaître auprès de nos services à l'accueil de la mairie, par téléphone au **05.49.35.04.00.**

ou par mail: [mairie.stgeorgesderex@orange.fr](mailto:mairie.stgeorgesderex@orange.fr)

Nous serons heureux de vous accueillir et de vous rencontrer.

## Information « Transports scolaires 2018-2019 »

L'année scolaire se termine et le titre de transport des élèves arrive à expiration le 07 juillet 2018...

Le réseau de transport desservant les communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais est gratuit. **Toutefois, l'inscription préalable reste impérative et obligatoire afin de nous permettre de dimensionner les services de transport scolaire en fonction de la demande.**

L'inscription aux transports scolaires se fait exclusivement sur le site internet [tanlib.com](http://tanlib.com) **avant le 31 juillet 2018.**

La carte de bus scolaire est remplacée par l'attestation transport. Celle-ci est envoyée par mail à chaque usager.

Elle est à imprimer et à avoir en sa possession lors du voyage.

**Nouveauté**

Lien d'inscription scolaire : [www.tanlib.com](http://www.tanlib.com)

Pour votre information :

- ♦ Chaque abonné actuel a dû recevoir, à son domicile, un courrier l'invitant à s'inscrire en lui expliquant le mode de fonctionnement.
- ♦ Les établissements scolaires ont reçu toute les informations nécessaires pour communiquer auprès des élèves notamment des CM2 passant au collège.

INSCRIPTION SCOLAIRE 2018-2019

En route vers la **rentrée**

SUIVEZ-NOUS SUR [tanlib.com](http://tanlib.com) f appli mobile

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR TOUS**  
sauf les élèves de Niort scolarisés sur Niort

**INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AVANT LE 31 JUILLET 2018**

- 1 Rendez-vous sur [tanlib.com](http://tanlib.com)
- 2 Remplissez le formulaire
- 3 Imprimez l'attestation transport

**Nouveauté !** La carte de bus scolaire est remplacée par l'attestation transport. Celle-ci vous sera envoyée par mail. Elle est à imprimer et à avoir en votre possession lors d'un voyage sur nos lignes.

**Vous ne pouvez pas vous inscrire en ligne ?**  
Rendez-vous à l'agence tanlib, place de La Brèche à Niort, avant le 31 juillet 2018.

**transdev** niort agglo  
Agglomération du Niortais

**tanlib**  
LE TRANSPORT DE L'AGGLO NIORTAISE EN ACCÈS libre

### POINT INFO HORAIRES BUS RPI SANSAIS-AMURE-ST GEORGES-DE-REX

En direction de :

#### Lignes scolaires-Sept 2018

Renvois	
LA GORRE ECOLE	07:58
SANSAIS ECOLE	08:05
AMURE BOURG	08:14
CHAUSSE	08:16
SAINT GEORGES DE REX CHAMP DE FOIRE	08:19
SANSAIS ECOLE	08:30
LA GORRE ECOLE	08:40

En direction de :

#### Lignes scolaires-Sept 2018

Renvois	
LA GORRE ECOLE	16:20
SANSAIS ECOLE	16:28
SAINT GEORGES DE REX CHAMP DE FOIRE	16:39
CHAUSSE	16:43
AMURE BOURG	16:46
SANSAIS ECOLE	16:51
LA GORRE ECOLE	16:58

# Prévention « Canicule »

Le « Plan Canicule », destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, est déclenché du 1er juin au 15 septembre.

Le **C.C.A.S.** établit chaque année un recensement des personnes âgées et/ou handicapées en situation d'isolement, sous forme d'un registre nominatif.

## Peuvent y figurer :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.
- les personnes en résidence secondaire ont toute latitude pour demander leur inscription sur le registre de la commune de leur résidence secondaire si elles le désirent ou si un tiers procède à un signalement pour elles.

**Cette démarche d'inscription est volontaire et facultative.** Elle peut être faite par la personne elle-même, son représentant légal (fournir l'extrait du jugement de tutelle) ou un tiers (parent, voisin, médecin...), soit directement au C.C.A.S. soit par écrit (obligatoire lorsque la demande émane d'un tiers en mentionnant le nom et la qualité de la tierce personne).

## Renseignements demandés :

Le nom et prénom de la personne, la date de naissance, la qualité au titre de laquelle la personne est inscrite, le numéro de téléphone, l'adresse, la personne à prévenir en cas d'urgence, les coordonnées du service intervenant à domicile ainsi que du médecin traitant.

## Les numéros d'urgence :



**15  
SAMU**

**18  
Pompiers**

**112  
Numéro d'urgence unique  
européen**

**CANICULE INFO SERVICE**  
**0 800 06 66 66**  
Appel gratuit depuis un poste fixe

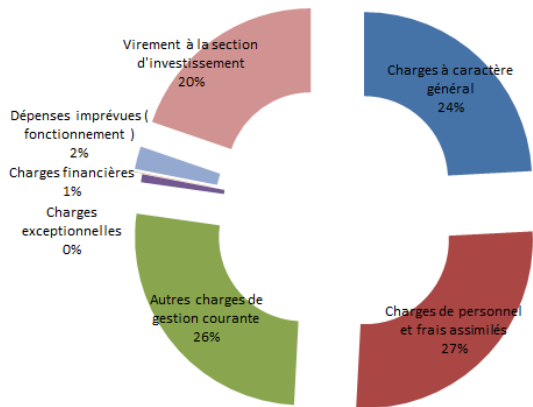
EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.sainte-georges-de-rex.fr/canicule • www.ste100.fr

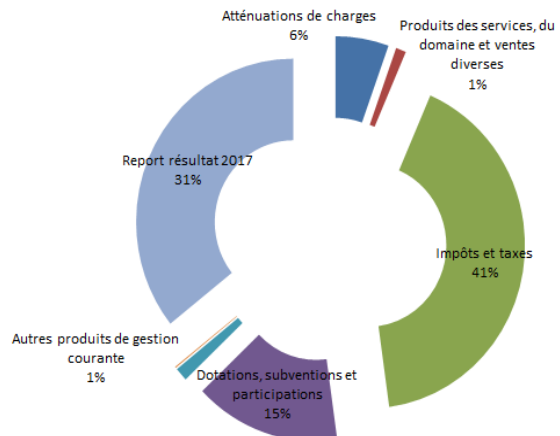




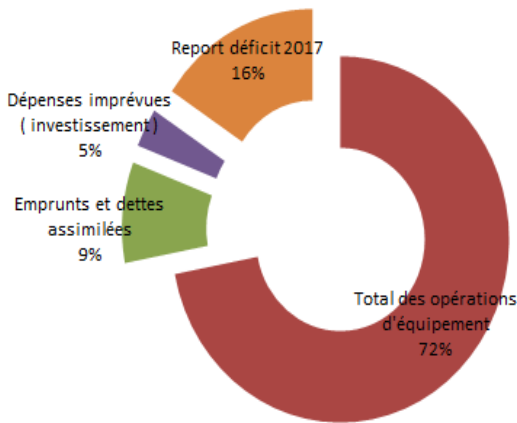
# BUDGET ET FISCALITE 2018



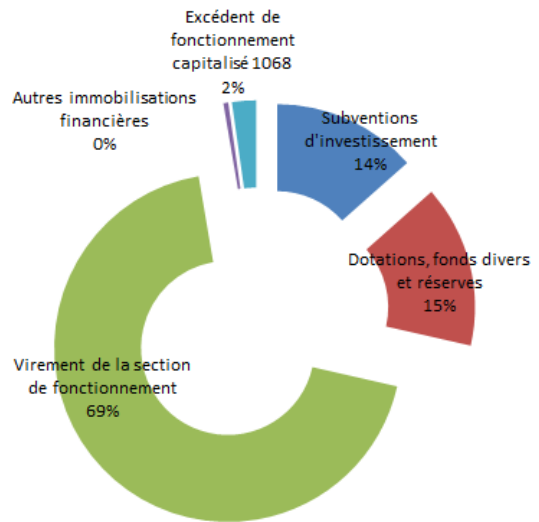
**Dépenses de fonctionnement : 457.138,06€**



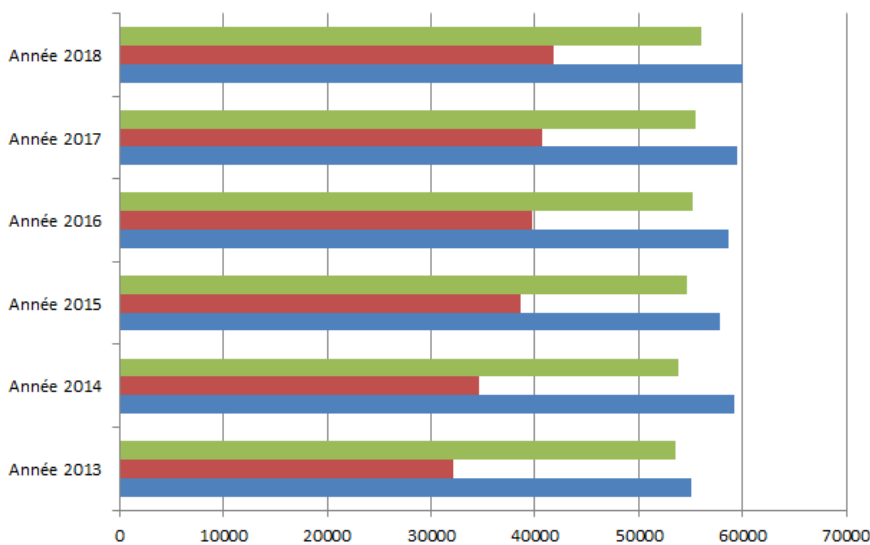
**Recettes de fonctionnement : 457.138,06€**



**Dépenses d'investissement : 131.311,50€**



**Recettes d'investissement : 131.311,50€**



- Taxe d'habitation : 16,55%
- Taxe foncière (bâti) : 16,89%
- Taxe foncière (non bâti) : 72,63%
- Taxe d'aménagement Commune : 2,5%

	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
TH	55095	59150	57826	58686	59448	60043
TFB	32108	34675	38678	39759	40722	41769
TFNB	53601	53819	54618	55199	55417	56070



## Focus : vide-maison - Quelques règles à respecter

- Un **vide-maison, ou vente au déballage**, ne doit pas être fait plus de deux fois par an.
- L'organisateur de la vente, qu'il soit particulier, professionnel ou association, doit d'abord faire une déclaration en Mairie, sous peine de 15.000€ d'amende pour une personne physique et 75.000€ d'amende pour une personne morale.

➤ **La déclaration doit être faite via le formulaire Cerfa n° 13939\*01 disponible sur <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R18906>**

➤ Le Maire doit recevoir la lettre avant un certain délai qui varie en fonction du lieu de la vente et de la nature des marchandises : **15 jours avant la date prévue** pour le début de la vente si elle est organisée en dehors du domaine public, en même temps que la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public si la vente est faite sur le domaine public.



## Focus : le bruit ? Une autorisation encadrée



Un **arrêté préfectoral** régleme les bruits de voisinage dans le département :

<http://www.deux-sevres.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Nuisances-sonores-Bruits/Bruits-de-voisinage>

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques), sont autorisés uniquement :

**les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h**

**les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

## Focus : démarchage à domicile - Soyez attentifs !

La municipalité rappelle qu'elle ne missionne aucune entreprise pour du démarchage auprès des particuliers. Elle invite à la plus grande vigilance face aux divers démarchages à domicile.

Par ailleurs, il est conseillé de ne pas faire entrer les démarcheurs chez soi, ni de faire visiter son habitation au démarcheur.

Nous vous rappelons également que, légalement, chacun bénéficie d'un délai de rétractation de **7 jours ouvrables après la signature de toute commande** pour annuler la commande, en adressant à l'entreprise une lettre recommandée avec accusé de réception.



## La CAN en chiffres—Les données clés 2017

### ➤ FOCUS SUR L'ASSAINISSEMENT

Les tarifs pour l'assainissement non collectif :

\*\*Diagnostic des installations existantes : **110,38€**

\*\*Contrôle de conception, implantation et bonne exécution d'installations nouvelles : **176,61€**

\*\*Contrôle de bon fonctionnement : **99,34€**

\*\*Etat des lieux (en cas de vente) : **165,57€**

**3 350** mètres d'extensions de réseaux d'eaux usées

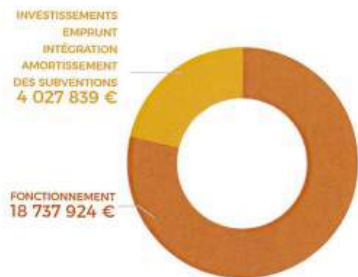
**1 285** mètres d'extensions de réseaux d'eaux pluviales

**5 250** mètres de renouvellement de réseaux d'eaux usées

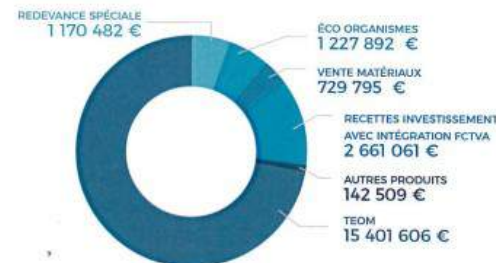
**332** branchements d'eaux usées

### ➤ FOCUS SUR LA GESTION DES DECHETS

➔ DÉPENSES **22 765 763**

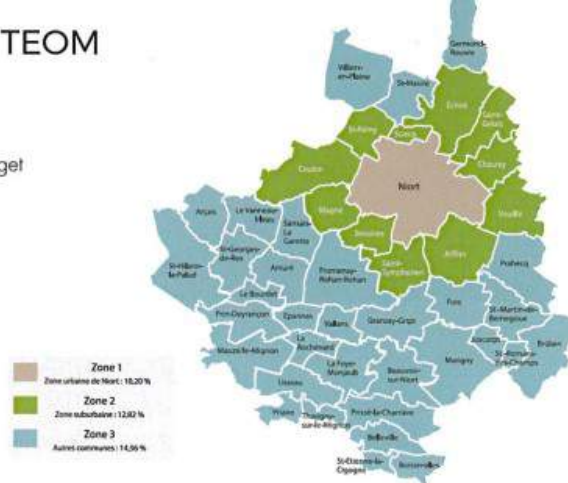


➔ RECETTES **21 333 345**



➔ ZONAGE ET TAUX DE TEOM

Le service Déchets Ménagers a intégré le budget principal au 1<sup>er</sup> janvier 2017.



**ORDURES MÉNAGÈRES**  
23 751 TONNES  
**198 kg/hab.**  
PORTE-À-PORTE

**VERRE**  
4 314 TONNES  
**36 kg/hab.**  
PORTE-À-PORTE + POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**BIODÉCHETS**  
6 095 TONNES  
**51 kg/hab.**  
PORTE-À-PORTE

**EMBALLAGES**  
6 043 TONNES  
**50 kg/hab.**  
PORTE-À-PORTE + POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**Papier**  
738 TONNES  
**6 kg/hab.**  
POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**DÉCHETTERIES**  
36 413 TONNES  
**304 kg/hab.**  
PORTE-À-PORTE

## La Petite Reine passe à St-Georges !



L'édition 2018 du **Tour79** (tour cycliste des Deux-Sèvres) se déroulera du **12 au 14 juillet prochains**. 4 étapes, dont un contre-la-montre individuel de 12 km, figurent au programme de ces 3 jours de courses. **Le 13 juillet, l'étape passera par Saint-Georges-de-Rex en empruntant la rue de la Croix Picot, la Grande Fontaine puis la rue du Richebert (sens Amuré—vers Le Vanneau). Rendez-vous au bord de ces axes entre 16h15 et 17h15 pour applaudir les coureurs !**

## Clap d'ouverture pour la petite bibliothèque communale

Un petit patrimoine et des idées à développer

Depuis le 19 mai, une petite bibliothèque est ouverte au public dans une salle située à l'arrière de la salle des fêtes. Elle a été constituée à partir de dons divers et comporte pour le moment uniquement des ouvrages pour adultes : environ **600 romans** et une **cinquantaine de documentaires**.

Une douzaine de personnes sont venues le jour de l'ouverture et ont émis plusieurs propositions pour l'avenir.

*Par exemple, faudrait-il mettre en place un certain nombre d'ouvrages pour les enfants ? Il revêt utile à ce sujet de connaître l'avis de parents ayant de jeunes enfants.*

*Autre idée : installer dans un autre endroit du village, une boîte à livres où l'on peut librement déposer ou emprunter.*

Toute proposition sera accueillie avec plaisir, soit au secrétariat de la mairie, soit à la bibliothèque, ouverte pour le moment chaque samedi de 10h30 à 12h00.

Des bénévoles seraient nécessaires pour que cette permanence soit assurée régulièrement. Elle pourrait éventuellement être fixée à un autre horaire dans la semaine.





## « T'as Pas ? » - 3ème édition

Sur le Champ de Foire, le 05 mai, s'est déroulée la foire du « T'as Pas ». Il y avait à disposition du fumier, des copeaux de bois pour le paillage des jardins, de la paille, du blé, du maïs et diverses graines, des plants de tomates, des légumes...

On pouvait déguster des fromages de chèvre de **Natacha**, des fromages de vache du **GAEC Leyssene**, le miel de **Guillaume**, les pâtes de **Nathalie** et divers produits transformés à partir de viande de porc ou de bœuf de **Jacques et Romain**.



Cette année, **Alban et Denis** faisaient une démonstration de fabrication d'outils de cuisine en bois. **Michel** animait une fabrique de cordes. Une petite exposition d'animaux (veaux, cochons, moutons, chevaux) montrait la diversité de production des cultivateurs du CIVAM Marais Mouillés.

**Mathieu** a fait une démonstration de pose de clôture électrique en quad; technique venue de Nouvelle-Zélande.



Le CIVAM Marais Mouillés s'attache par cette manifestation à entretenir et à créer du lien entre ruraux. La lieuse posée au carrefour du Prieuré en est le symbole. « *C'est à la lieuse qu'on crée du lien* ».



# De nouveaux projecteurs LED d'éclairage public

Une partie de notre **éclairage public** est à renouveler régulièrement, certains candélabres ayant plusieurs décennies de service.

Ainsi, dernièrement, les appareils d'éclairage des rues du Puits Maillot, du Riveau et de Richebert ont été remplacés par du **matériel « led »** moins consommateur d'électricité. La couleur « orangée » a disparu de ces rues au profit d'un éclairage plus blanc.

Ce remplacement de **10 unités** a nécessité un investissement de **5.665,00€ HT**. Sur cette opération, la commune a pu bénéficier d'une participation de la CAN dans le cadre du **PACT 2016-2018** (Programme d'Appui Communautaire au Territoire) d'un montant de **2.835,50€**.



## Le Club du Mercredi : un accueil pour les enfants

Le **Club du mercredi** est un lieu d'accueil des enfants de 3 à 11 ans résidents sur le territoire du centre socio-culturel du Pays Mauzéen. Rendez-vous au Centre socio de Mauzé !

Les enfants peuvent être inscrits à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

**Le centre de Mauzé est ouvert de 9h à 17h. Une garderie est mise en place à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30.**

**Les enfants sont regroupés par âge : les 3/5 ans, les 6/8 ans, les 9/11ans.**

**Des activités variées et spécifiques sont proposées aux enfants en fonction de leur âge mais ce sont les enfants qui décident ce qu'ils ont envie de faire.**

**INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIO-CULTUREL A PARTIR DU 27 AOUT 14h00**



Numéro de téléphone pour joindre le centre de loisirs

si l'accueil est fermé

**06.78.00.44.22**

### LES INSCRIPTIONS

**3 possibilités d'inscriptions : à l'année, au mois, chaque mercredi.**

#### Pour inscrire votre enfant :

- 1 - Prendre une adhésion au Centre Socio-culturel du Pays Mauzéen
- 2 - Remplir un dossier d'inscription.

**Vous munir du carnet de santé de votre enfant, de votre numéro CAF ou de votre bon MSA. Les inscriptions ont lieu dès le 27 août 2018 à partir de 14 heures à l'accueil du centre socio-culturel du Pays Mauzéen.**

**Les enfants doivent être inscrits le lundi soir 18 H au plus tard pour le mercredi suivant.**

	CAF QF1	CAF QF 2	CAF QF 3	CAF
	MSA T1	MSA T2	MSA T3	MSA
Demi journée sans	2,5	3	6	8
Repas	3,50	3,50	3,50	3,50

CAF : QF1 : de 0 à 550 QF2 : de 551 à 770 QF3 : de 771 à 1000  
CAF de 1001 à +++

Adhésion annuelle : 9 Euros pour le premier de la famille,  
6 Euros pour le deuxième membre

# Le Four à Pain : un effort collaboratif qui progresse

Depuis janvier 2016, une quinzaine de personnes ont participé, un samedi matin sur deux, suivant leur disponibilité, à la **rénovation du site communal du four à pain**, rue du pigeonier.

Sous la forme d'un chantier participatif, chacun y apporte ses compétences et expériences tandis que d'autres sont heureux d'y découvrir des techniques inconnues. L'avancement aujourd'hui, nous permet d'espérer que, bientôt (un samedi fin septembre ?) la population soit invitée à venir y faire cuire un pain, une pâtisserie ou un autre plat de son choix.

Le chantier se poursuit et nous serions très heureux d'y accueillir de nouveaux participants.

**Alors n'hésitez pas, venez nous voir le samedi entre 9h00 et 12h30.**

**Prochaines dates programmées les 9 et 23 juillet 2018. A très bientôt.**

**Contact : Alain 06 77 73 18 36**

Situation en Janvier 2016



Situation en Juin 2018





## Une vie scolaire bien remplie

### Il y a eu du changement à l'école de Saint Georges de Rex !

Une nouvelle équipe pédagogique :

- **Charlotte Monin**, directrice est présente les lundis, mardis, mercredis et jeudis
- **Robert Guittou** assure son complément de service les vendredis.
- **Martine Chauvet** est l'ATSEM de la classe.

Voici le bilan de cette année scolaire.

### Nos projets...

Nous avons travaillé autour des animaux et du jardin.

↘ Nous avons créé un aquarium dans la classe grâce à l'intervention d'Amélie Dubois. **(photo1)**

↘ Nous avons pu observer un élevage de chenilles (voir les différentes étapes de la vie animale)

↘ Nous avons bénéficié de plusieurs interventions de la CAN sur le compost: De quoi est composé le compost ? Quel est le rôle de ces bêtes ? Comment faire du compost ? Nous avons répondu à toutes ces questions et pour terminer, nous avons fabriqué un composteur dans l'école. **(photos 2-3-4)**



↘ Mr Baron est venu faire un jardin dans l'école et nous a montré une technique de plantations (en lasagne : une alternance de couches de bruns : bois, feuilles mortes... et de vert : tailles et tontes fraîches) **(photos 5-6)**





## Sortie cinéma

Le 19 décembre, nous sommes allés au Moulin du Roc, à Niort, voir des courts métrages d'« Ernest et Célestine ».

## Côté sport...

Notre classe a été affiliée à l'USEP, ce qui nous a permis tout au long de l'année de faire des rencontres sportives avec différentes écoles : Le Vanneau, Epannes, La Gorre. Nous avons pu participer à une matinée gymnastique dans la salle des fêtes de Saint Symphorien et à une rencontre de masse : « *La maternelle entre en jeu* » à la salle des fêtes d'Epannes. Ces rencontres permettent aux élèves d'utiliser du matériel de motricité que nous n'avons pas à l'école : trampoline, espaliers, cordes... Les Grandes Section ont participé à un cycle natation de 6 séances avec les élèves de GS-CP-CE1 de La Gorre tous les mardis du 6 février au 3 avril.



## Autres sorties

Une journée au Zoodysée...

La matinée, les élèves ont participé à un atelier « *toucher les animaux* » (à poils, plumes et écailles). L'après-midi, nous avons visité le zoo en calèche.

Nous sommes allés à la ferme « *GAEC la Longée* » de M. GELOT le mardi 28 juin. Nous avons vu différents animaux : vaches, cochons, poules, ânes... Nous avons pu voir ce qu'ils mangeaient, d'où venaient les aliments que nous leur donnons...

**Nous remercions encore les nombreuses interventions bénévoles et les accompagnateurs que nous avons pu avoir tout au long de cette année car sans eux nos projets et rencontres ne pourraient aboutir.**



## Société d'Education Populaire (SEP)

Journée des enfants 2018

Malgré une vigilance orange, petits et grands se sont retrouvés sur le stade de St Georges pour profiter des structures gonflables, des jeux en bois et de maquillage toute la journée. Une très bonne ambiance et juste l'envie de recommencer !



Les petits et même les grands affrontent les structures gonflables ....



D'autres découvrent les jeux en bois et se font maquiller par *Galipette et confettis* ou attendent leur ballon !



D'autres encore se retrouvent sous le tivolï pour discuter ou bien se restaurer !





## Le repas annuel des adhérents

Le **11 mars 2018**, 56 adhérents de la SEP se sont retrouvés pour un moment convivial à l'Auberge de la Venise Verte aux Bourdettes, avec la traditionnelle tombola. Un bon moment à renouveler !



14 Juillet 2018 !

Cette année le repas dansant de la SEP animé par **Franky Filing** aura lieu le **jour du 14 juillet** à midi, dans la salle des fêtes, après l'apéritif offert par la municipalité. Au menu, Paëlla, fromage, pêche Melba et café. **Surveillez vos boîtes aux lettres**, inscriptions avant le **8 juillet** !



## Le voyage de la SEP

### **Visite de la réserve de Beaumarchais et croisière-promenade à Chenonceau**

Le **8 septembre**, la SEP vous propose un voyage au cœur d'un parc naturel de 30 hectares à la rencontre des grands gibiers (en petit train !), un déjeuner au restaurant puis la visite de la verrière d'art d'Amboise et enfin une croisière sur le Cher jusqu'au pied du château de Chenonceau.

**Les réservations seront prises à partir du 14 juillet.**





## Une fête de la musique pour rompre l'isolement

La Plateforme territoriale de Services et d'Animation (PTSA) créée en 2015, regroupe plusieurs acteurs du territoire : le SARPA la Résidence les Tilleuls à Saint-Georges-de-Rex, la petite Unité de vie ADMR l'Âge d'or à Arçais, la Résidence Autonomie les Amandiers à Epannes, et La petite unité de vie les Glycines à Saint-Hilaire-la-Palud ; les EHPAD DE Vallois à Mauzé-sur-le-Mignon et Clodomir Arnaud à la Rochenard ; l'AMDR du pays mauzéen ainsi que la Fédération Départementale ADMR des Deux-Sèvres ; le foyer de vie de Bergné ; l'association gérontologique du sud deux-sèvres; le Centre Communal d'Action Social de Mauzé-sur-le-Mignon et le Centre Socioculturel du pays mauzéen.

La PTSA développe des actions en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des familles, des aidants, des bénévoles et des salariés sur les douze communes du pays mauzéen : Arçais, Le Bourdet, Epannes, Mauzé-sur-le-Mignon, Priaires, Prin Deyrançon, Le Rochénard, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Thorigny-sur-le-Mignon, Usseau et le Vanneau-Irleau.

La PTSA mène plusieurs projets sur trois axes :

- la formation partagée,
- L'aide aux aidants avec la mise en place d'un café-rencontre
- **La lutte contre l'isolement**



C'est dans le cadre de ce dernier axe que le SARPA a organisé la « **fête de la musique** » cet après midi du **21 juin 2018**. Nous avons fait le choix, en cette journée de fête de la musique, d'un groupe de gospel « GOSPEL FOR YOU FAMILY ». Le cadre de cette magnifique église de la commune permet d'offrir un **moment convivial**, d'échange, et de partage.

Cette fête de la musique a été l'occasion pour les 130 personnes (Familles, Bénévoles, Résidents, salariés...) venues des établissements et des domiciles de **rompre l'isolement** :

**En sortant de leur quotidien, leur domicile, leur établissement  
En faisant de nouvelles rencontres.**

C'était un après-midi entièrement gratuit pour les participants. Un goûter de l'amitié a été offert à la fin de la représentation.



## AnimA - LOTO Solidaire

L'Association AnimA organise son 1er **LOTO Solidaire** afin de concrétiser à bien son projet « Une Escargoline Pour Tous ». Grâce à vous, et à vos dons, AnimA pourra enfin ouvrir à tous, la randonnée pédestre et valoriser enfin le territoire, qu'est le **Marais Poitevin**.

Ce Loto solidaire se tiendra le **Samedi 29 septembre 2018**, à la Salle des Fêtes de St Hilaire la Palud, organisé par l'Association AnimA et animé par Phil.

Tous les bénévoles d'AnimA vous donnent rendez-vous lors de cette Soirée Solidaire et souhaitent à tous les Rexois, un bon été.

AnimA

Informations & Dons sur [www.anima-asso.fr](http://www.anima-asso.fr)



Association AnimA

Siège Social. 12 rue du Moulin  
79210 Saint Georges de Rex

[contact@anima-asso.fr](mailto:contact@anima-asso.fr)

[anima-asso.fr](http://anima-asso.fr)

05 49 35 06 28 - 06 51 82 10 45 - 06 68 48 06 28

Partenaire : « Du Coq à l'Âne Asinerie-Savonnerie du Marais Poitevin »





# PROTECTION CIVILE - Antenne Arçais-Le Vanneau

## Exercice de protection civile « nombreuses victimes »

Dans le cadre de ses activités la **Protection Civile** peut intervenir lors du dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) NOVI (NOMbreuses VICTimes).

Afin de s'entraîner à la prise en charge de nombreuses victimes, **l'antenne d'Arçais-Le Vanneau** organise en partenariat avec la commune un exercice à Saint-Georges de Rex le vendredi **21 septembre 2018**.



### Les conditions ?

- ◆ **Accueil d'une douzaine d'habitants de Saint-Georges de Rex pour participer à l'exercice en tant que « victimes ».**
- ◆ **Prévoir des vêtements usagés et chauds, ainsi qu'une lampe de poche**
- ◆ **Rendez-vous à la salle des fêtes pour la préparation à 19h00.**

Le lieu de l'exercice sera réservé aux participants (acteurs jouant les victimes, secouristes, personnes invitées).

**Si vous souhaitez jouer le rôle de victime, contactez la Mairie de Saint-Georges de Rex. INSCRIPTIONS AVANT LE 10 SEPTEMBRE 2018 EN MAIRIE**



## Une double mission au service de l'insertion

L'association créée en 2004, est un Atelier Chantier d'Insertion, s'intégrant dans l'économie Sociale et Solidaire.

Notre mission demeure l'accompagnement des personnes en situation de recherche d'emploi. Nous accueillons par le biais de contrats aidés financés par l'État, 33 personnes en CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, 24h par semaine. Cela concerne, les demandeurs d'emploi du territoire de la CAN, les bénéficiaires des minima sociaux. Il est obligatoire de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour valider l'obtention de ce contrat, et de vérifier avec ce service l'éligibilité des candidats avant d'effectuer la candidature. Le chantier d'insertion offre des situations de travail ainsi qu'un suivi socio professionnel individualisé, afin de consolider le retour vers un emploi durable.

Nous leur proposons 2 types d'activités professionnelles :

### ↳ Des chantiers environnementaux

- restauration de prairies, aménagements pastoraux, plantations...
- entretien des itinéraires cyclables et nautiques



### ↳ Un chantier en maraîchage biologique

- 4 ha de terre en bordure de Sèvre à Niort-St Liguairre
- production de légumes variés et de saison
- Commercialisation en circuits courts : particuliers, magasins locaux et restauration collective.



### Conditions de travail :

- . Pour ces activités nous remettons au salarié accueilli, une tenue de Pluie, des chaussures de sécurité, une paire de bottes, des gants de travail.
- . pour les repas, ils sont pris en charge en partie par l'association (1€ par repas est demandé au salarié), le temps de repas se déroule sous la responsabilité d'un membre de l'équipe.
- . De par son activité, l'association est inscrite au régime social de la MSA, ainsi que l'ensemble des salariés. (transfert de dossier à demander au service de la sécurité sociale)

### Contact :



rue du Moulin - 79460 MAGNE  
Tél. : 05 49 35 88 12  
mail : aipemp@wanadoo.fr  
aipemp.maraichage@orange.fr  
Directeur : Fabien TROUVE



## Retour sur l'Assemblée Générale

L'**Assemblée Générale** a eu lieu le 1er juin. Seulement 16 chasseurs étaient présents.

Les décisions suivantes ont été prises :

**\*Lâchers de gibiers** : 300 faisans lâchés courant août puis 3 lâchers de 100 répartis sur la saison, 200 perdreaux puis 2 lâchers de 100 en cours de saison.

**\*Bureau légèrement modifié suite au renouvellement du tiers sortant :**

Président : GUICHETEAU Joseph

Vice-Président : BRUNET Mickaël

Trésorier : FOUET Rémy

Vice-Trésorier : GELOT Romain

Secrétaire : DEPRE Eric

Vice-Secrétaire : PRINTEMPS Mathias

3 membres adhérents : BOIRON Jean-Guy, LOIZEAU Gilles et TARDY Jérôme (nouveau membre).

## Le Ball-Trap 2018 dans le viseur

**Le Ball-Trap annuel aura lieu les samedi 21 et dimanche 22 juillet prochains.**

**Samedi 21 juillet : 14h00 — 1 h00**

**Dimanche 22 juillet : 9h00 — 14h00**

Une bourriche sera à gagner sous la forme d'une tombola.

Nous convions toute personne, chasseur comme non chasseur. Mesdames, vous êtes également les bienvenues.

Buffet et buvette seront à votre disposition sur place. Venez nombreux (ses) !





## Un élevage de salers en pays maraîchin ?

Présente depuis longtemps dans les Monts du Cantal, la **race bovine « salers »** serait issue de l'aurochs que nos ancêtres dessinaient sur les parois des grottes du Quercy. Cette race arbore une robe acajou foncée, à poil long et frisé, et à grandes et fines cornes de couleur claire en forme de lyre. Les muqueuses sont couleur chair. Les veaux ont la même robe .C'est un bovin de grande taille :450 à 500 kg et 1,40 m de hauteur au garrot pour les femelles,750 à 900 kg, pour les taureaux . Grâce à ses onglons noirs et ses excellents aplombs, la Salers peut aborder n'importe quel terrain, qu'il soit caillouteux ou humide, sans être sujette au boiterie. Elle peut ainsi supporter une très longue période en stabulation durant l'hiver. L'atout majeur de la race est l'aptitude au vêlage facile (c'est-à-dire sans aucune intervention extérieure). Il en est de même pour les vêlages issus de croisements avec des taureaux à fort développement musculaire de race à viande.

**Christophe PELLOQUIN**, agriculteur éleveur, rue du stade sur notre commune, a adopté le slogan : "*Dormez Tranquille, Elevez salers* ». Après un arrêt de la production laitière en 2009, Christophe a introduit sur les 35 hectares de prairie de sa ferme, la vache rouge acajou toute frisée. En croisement avec des taureaux charolais, elle assure la tranquillité au moment des vêlages, que Christophe gère entre novembre et février. De plus, la Salers est une vache très maternelle, qui surveille et protège son veau robuste et autonome. Aujourd'hui, les 25 vaches salers de Christophe, restent au pâturage avec leurs veaux une grande période de l'année. L'engraissement jusqu'à l'âge de deux ans permet à Christophe de proposer sur le marché des bovins de très haute qualité gustative.

Christophe cultive également des céréales et oléoprotéagineux. Il a un assolement très diversifié. Cette année, pour **180 ha** exploités, il y a comme indiqué précédemment, 35 ha de prairies naturelles, ensuite 12 ha de prairies temporaires, 55 ha de blé tendre, 16 ha d'orge, 12 ha de colza, 6 de tournesol, 12 de fèveroles et 25 de maïs. Toutes ces cultures suivent une rotation. Christophe représente vraiment un type d'agriculture familiale, de polyculture plus exactement. Son père « Jacquot » donne à l'occasion un coup de main et « Nicolas » fils de Christophe, est également mis à contribution régulièrement.

